

CONTACT

Publié depuis 1982 par :

Municipalité de
Saint-Anaclet-de-Lessard
318, rue Principale Ouest
Saint-Anaclet-de-Lessard (Québec) G0K 1H0

ISBN 0830 0084

Vol. 29 No 6

Décembre 2010

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n° 1 Claire Lepage
Poste n° 2 Éric Poirier
Poste n° 3 Roland Pelletier
Poste n° 4 André Lévesque
Poste n° 5 Carole N. Côté
Poste n° 6 Francis Rodrigue

BUREAU MUNICIPAL 723-2816
INCENDIE 911
CENTRE COMMUNAUTAIRE 723-1747
SERVICE DES LOISIRS 725-5389
SALLE POLYVALENTE 724-0900
BIBLIOTHÈQUE 723-1747
TÉLÉCOPIEUR 723-0436
SITE WEB www.stanaclet.qc.ca

ÉDITORIAL

Transport collectif entre les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette

Un nouveau service de transport collectif entre les MRC de La Mitis et de Rimouski-Neigette est offert depuis le 8 novembre dernier avec un arrêt à Saint-Anaclet-de-Lessard.

Ce service, mis en place par la Conférence régionale des élus du Bas-Saint-Laurent, répond aux besoins des travailleurs et est aussi disponible pour le grand public en général. Sept jours sur sept, deux autobus se déplaceront en simultané entre les MRC et ce, entre 6 h 45 et 9 h 20 le matin et entre 16 h 15 et 18 h 30 en fin de journée.

Les autobus effectueront des arrêts aux endroits suivants :

Hôpital régional – Rimouski; Parc de La Gare (Rimouski);
Carrefour Rimouski; Cité des achats; Pavillon multifonct. Pointe-au-Père
St-Anaclet-de-Lessard (rue des Fabricants, près de Miralis)
Ste-Luce (Resto Chez Dan); Parc industriel de Mont-Joli;
Carrefour giratoire Mont-Joli (Ultramar/Tim Hortons); CSSS de La Mitis;
Hôtel-de-Ville de Mont-Joli; Institut Maurice-Lamontagne

L'utilisateur doit réserver 24 h à l'avance et prévoir 5 \$ par déplacement payable à l'embarquement. Les personnes qui souhaitent utiliser le service de façon régulière peuvent également se procurer un livret de 10 billets ou un laissez-passer mensuel. Des stationnements incitatifs sont disponibles au besoin. Pour plus d'informations ou pour effectuer une réservation, communiquez avec le TAC de La Mitis au 418 775-8808.

Des dépliants d'information sont disponibles à la réception du bureau municipal de St-Anaclet, au 318, rue Principale ouest.

Informations pour les autres services de transports collectifs vers Rimouski : Entre les municipalités de St-Fabien/Rimouski et Esprit-Saint/Rimouski, cliquez [ICI](#). Transport en commun par autobus de la Ville de Rimouski, cliquez [ICI](#). Transport Taxibus et Inter-Taxibus, cliquez [ICI](#). Pour cliquer sur les [ICI](#), vous devez consulter cet éditorial du journal Contact sur le site WEB : <http://www.stanaclet.qc.ca/journal/index.php>

Nous vous invitons à profiter de ce service et à formuler tous commentaires ou suggestions d'améliorations au TAC de La Mitis au 418 775-8808.

André Lévesque, conseiller municipal et responsable du dossier Transport collectif

SOMMAIRE

Éditorial
Les séances du Conseil
Info-express
Récupération d'arbres de Noël
Avis municipaux
Services municipaux
Chroniques
Organismes
Bizarrerie
Loisir et culture
Horaire de la patinoire

LES SÉANCES DU CONSEIL EN RÉSUMÉ

Voici les résolutions adoptées lors de la session du 1^{er} novembre 2010

Le secrétaire-trésorier dépose les états financiers au 31 octobre 2010.

Le secrétaire-trésorier dépose les divulgations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil municipal.

Le secrétaire-trésorier dépose la liste des contrats de plus de 25 000 \$.

Les élus municipaux adoptent le calendrier des sessions ordinaires pour l'année 2011 conformément à l'article 148 du Code municipal qui prévoit que chaque Conseil municipal doit établir avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses sessions ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune. (Rés. 2010-11-144)

Les élus municipaux acceptent la soumission de Terratube au montant de 44 368,35 \$ taxes incluses. Ce prix comprend la vidange et la disposition des boues de l'étang aéré numéro 3. Le financement de ces travaux sera fait par la réserve aqueduc et égout.

(Rés. 2010-10-145)

Les élus municipaux embauchent une employée temporaire pour le remplacement d'une employée en congé de maternité. (Rés. 2010-10-146)

Les élus municipaux renouvellent le contrat avec Services aux Petits Animaux de Rimouski pour l'année 2011 au montant de 3 608,52 \$ taxes incluses.

(Rés. 2010-10-147)

Les élus municipaux autorisent monsieur le maire à signer l'addenda numéro 2 du protocole d'entente pour l'agrandissement du Centre communautaire.

(Rés. 2010-10-148)

Les élus municipaux adoptent une résolution afin de pouvoir recruter un nouveau membre au sein du comité consultatif en urbanisme même s'il n'est pas du secteur agro-forestier. (Rés. 2010-10-149)

Monsieur le maire présente son discours sur la situation financière de la municipalité.

INFO-EXPRESS

Saviez-vous que ?

À chaque parution du journal, nous avons pensé ajouter des petites capsules d'information qui vous tiendront informés des obligations que nous avons à rencontrer à chaque année. Les comptes d'électricité ont nécessité quant à eux un budget de 120 000 \$ pour l'année 2009. Voici en détail la liste des immeubles ou installations qui sont alimentés en électricité : bureau municipal, Centre communautaire Régis-St-Laurent, garage municipal, caserne, entrepôt municipal, poste de chloration, patinoire, puits des Lions, croix du Mondrain, terrain de balle, étangs aérés et éclairage public (lampadaires). Depuis 1993, au moment de l'achat des lampadaires par la Municipalité, nous économisons près de 50 % de frais qui étaient reliés à ceux-ci. En 2009, les frais d'éclairage se sont élevés à 19 000 \$.



RÉCUPÉRATION DES ARBRES DE NOËL

Après les fêtes, vous voudrez disposer de votre arbre de Noël, pourquoi le mettre aux rebus ? Les arbres de Noël font eux aussi partie des matières qu'on peut recycler ou réutiliser et ainsi contribuer à l'amélioration de notre environnement.

Nous vous invitons à aller porter votre arbre, dépouillé de ses décorations, sur le stationnement du Carrefour à Rimouski à l'endroit indiqué sur le stationnement surélevé et ce, du 3 au 16 janvier 2011.



Merci à l'avance et passez de Joyeuses Fêtes !

AVIS MUNICIPAUX

Il est à noter que les procès-verbaux des réunions du Conseil municipal sont disponibles au bureau municipal aux jours et aux heures d'accueil. De plus, vous êtes cordialement invités à assister aux séances du Conseil.

Elles se tiennent habituellement le premier lundi de chaque mois à 20 heures à la salle du Conseil au 318, rue Principale Ouest. La prochaine séance publique se tiendra le lundi 6 décembre 2010.

Voici les dates des sessions ordinaires du Conseil pour l'année 2011 : 10 janvier—7 février—7 mars—4 avril—2 mai—6 juin—4 juillet—1^{er} août—6 septembre—3 octobre—7 novembre—5 décembre.

Responsable de la rédaction : Joanne Pinel

Responsable de la mise en page : Richard Ruest

Impression : Impressions L P Inc.

Prochaine parution : février 2011

Tombée des articles : 20 janvier 2011

Courriel : municipalite@stanaclet.qc.ca

Site web : www.stanaclet.qc.ca

Disponibilité de l'inspectrice en bâtiment

L'inspectrice en bâtiment est disponible pour vous rencontrer du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30. Il est préférable de prendre un rendez-vous par téléphone.

VOUS DÉSIREZ RENCONTRER LE MAIRE ?

Le maire Francis St-Pierre est disponible pour vous rencontrer au moment qui vous convient.

Veillez appeler au bureau municipal au 418-723-2816 pour prendre un rendez-vous.

BESOIN DE BÉNÉVOLES

Des bénévoles sont recherchés pour offrir des services dans les deux activités suivantes : la popote roulante et l'accompagnement pour les visites médicales et sociales. Pour ce qui est de la popote roulante, on aurait besoin de deux personnes dont une à temps plein et une autre qui pourrait prendre le relais. La popote roulante consiste à livrer des repas à la maison à des personnes âgées. Pour l'accompagnement, on aurait besoin de 3 personnes surtout le jeudi et vendredi. Pour ces deux activités, on défraie le coût de transport, soit 35¢/km.



Pour les personnes intéressées, vous pouvez contacter madame Catherine Théberge au 418-722-7010.

HORAIRE DES FÊTES

Veillez prendre note que le bureau municipal et le Centre communautaire seront fermés du 23 décembre à 16 h 30 au lundi 3 janvier à 8 h 30.



JOYEUX NOËL ET BONNE ANNÉE 2011 DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

ÉCOCENTRE

Heures d'ouverture pour la saison froide

La Ville de Rimouski désire informer la population rimouskoise et aussi celles des municipalités de la MRC de Rimouski-Neigette que les heures d'ouverture à l'écocentre seront changées à compter de la mi-novembre pour la saison froide.

Horaire hivernal de l'écocentre

14 novembre au 11 décembre 2010

14 janvier au 16 avril 2011

VENDREDI : 12 h À 16 h

SAMEDI : 9 h à 17 h

FERMÉ du 12 décembre 2010 au 13 janvier 2011 inclusivement

La Ville de Rimouski remercie les citoyennes et citoyens pour leurs efforts à protéger l'environnement dans une perspective de développement durable.

Claire Lafrance, ville de Rimouski

HORAIRE DES COLLECTES

janvier 2011

dim.	lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE INCENDIE

Une pile de cadeaux pour Noël!

C'est bientôt Noël. Grand-maman Lise a acheté pratiquement tous les cadeaux inscrits sur sa liste. Tous les membres de la famille seront contents! Même Rubis, la chienne de la famille, aura son présent. Mais regardons de plus près ses achats. Grand-maman a acheté plusieurs cadeaux pour ses petits-enfants, Élise et Louis. Parmi ces cadeaux, certains jouets fonctionnent avec des piles. Afin d'éviter que quelqu'un ait la malencontreuse idée de retirer la pile de l'avertisseur de fumée pour faire fonctionner un des jouets, grand-maman a acheté des piles et les a jointes aux cadeaux. Ainsi, pas de danger qu'on oublie de remettre la fameuse pile dans l'avertisseur. Elle n'aura pas été retirée!

Par ailleurs, cet automne, elle a constaté que le cordon d'alimentation de la perceuse électrique de grand-papa Yves était usé. C'est dangereux! Grand-papa peut mettre le feu en utilisant un appareil dont le cordon est abîmé. Lorsque l'enveloppe du cordon d'alimentation sèche et craque, un arc électrique risque de se former. Alors, comme c'est un vieil outil, grand-maman Lise lui a donc acheté une nouvelle perceuse.

Elle offre à sa fille Léa un magnifique chandelier. Elle l'a bien choisi : il est fait d'un matériau résistant au feu et sa base est stable. Plusieurs incendies sont causés par des chandelles que les gens ont oublié de surveiller. La chandelle se consume totalement et le porte-chandelle brûle ou éclate selon qu'il est fait de bois ou de verre non résistant à la chaleur. En naviguant sur Internet, grand-maman a appris qu'on doit éteindre la chandelle dès qu'elle se trouve à 5 cm (2 po) du chandelier et qu'il faut exercer une surveillance constante, surtout s'il y a des enfants ou des animaux domestiques à la maison. Grand-maman Lise a donc imprimé ces précieux conseils de sécurité et les a mis dans la boîte, avec le cadeau.

À son gendre Michel, elle a pensé offrir un poêle à fondue. Saviez-vous que la mauvaise manipulation des poêles à fondue est la première cause d'accident chez les grands brûlés au Québec? Sans compter les risques d'incendie. Bien des gens versent du combustible dans le brûleur alors qu'il est encore chaud. Quel danger! La chaleur peut faire s'enflammer l'alcool qui reste dans le brûleur, et les vêtements de la personne qui le tient peuvent prendre feu. Il est préférable d'avoir sous la main un deuxième brûleur. Comme grand-maman Lise le sait, elle a donc pensé en ajouter un.

Voilà! C'est pas mal tout. Noël sera sous le signe de la prudence, d'autant plus que grand-maman a remplacé par un neuf le cordon de rallonge usé utilisé pour brancher le sapin de Noël. Elle a aussi demandé à grand-papa Yves d'acheter un cordon de rallonge à usage extérieur afin de brancher les décorations qui sont installées dehors. De plus, cette année, elle a fait du bricolage. Elle a peint et décoré aux couleurs du salon un vieux bidon métallique surélevé. Grand-papa pourra y déposer les cendres du foyer. Ce sera pratique, esthétique et sécuritaire. Bon, elle doit retourner faire des courses. Il lui reste encore deux ou trois petites choses à acheter pour faire des heureux. Et vous? Passerez-vous un Noël sécuritaire? Si vous voulez des pompiers au réveil, vaut mieux les y avoir invités. N'est-ce pas?

Source : www.msp.gouv.qc.ca

En terminant, il me fait plaisir en mon nom et au nom de toute la brigade incendie de vous souhaiter à tous un très Joyeux Noël et une Bonne Année 2011.

Normand Heppell, directeur

UN P'TIT PEU D'URBANISME

La subvention pour le remplacement des cabinets d'aisance utilisant au plus 6 litres d'eau par chasse d'eau

La municipalité a adopté le 3 mars 2008 le règlement numéro 365-2008 qui stipule que toute nouvelle construction résidentielle, saisonnière, commerciale et industrielle doit être pourvue de cabinet d'aisance utilisant 6 litres et moins par chasse d'eau. Cette mesure n'est cependant pas obligatoire pour les toilettes installées au sous-sol.



Nous tenons à vous rappeler qu'il est encore possible de bénéficier de la subvention offerte par le Conseil municipal qui verse à tout propriétaire d'immeuble existant 75 \$ (sur présentation d'une preuve d'achat) lors du remplacement d'un cabinet d'aisance utilisant plus de 6 litres par chasse d'eau par un cabinet d'aisance utilisant 6 litres d'eau et moins.

Le saviez-vous?

Des toilettes classiques utilisent treize litres d'eau par chasse. C'est beaucoup! En remplaçant ces toilettes par un modèle de six litres et moins, on économise au moins sept litres d'eau par utilisation. De plus, grâce aux nouvelles technologies, les toilettes actuelles sont plus efficaces que les modèles traditionnels.

En somme le fait de remplacer cet appareil sanitaire aide à la protection de l'eau potable, par le fait même à protéger notre environnement et d'autant plus que dans votre cas, ce sera payant!

La subvention accordée aux commerçants et organismes de la municipalité qui désirent changer ou installer une enseigne commerciale

La municipalité a adopté le 4 juin 2001 le règlement numéro 279-2001 établissant un programme visant à encourager les commerçants et les organismes publics à embellir la municipalité en adoptant un style d'enseigne commerciale ayant un cachet artisanal (fabrication en bois ou ardoise) et spécifique pour la municipalité.

Une subvention accordée par le Conseil est reliée à la partie de l'enseigne qui est faite artisanalement (annonce) et non pour toute l'enseigne. Le montant accordé est de l'ordre de 50 % des frais de fabrication et ce, sans excéder 1 000 \$.

Pour de plus amples renseignements au sujet de ces programmes de subvention, vous pouvez communiquer avec l'inspectrice en bâtiment, Claudine Cléroux au 418 723-2816.

CHRONIQUES

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Cet été, le jardin communautaire a accueilli une douzaine de jardiniers. Malgré un été sec, la récolte a été bonne et les légumes ont bien poussé. Les jardiniers ont essayé plusieurs cultures et nombre d'entre elles se sont révélées prometteuses. Les membres du comité du jardin sont satisfaits des résultats cette première saison.



Vous êtes toujours les bienvenus pour vous joindre à nous. Il reste encore des jardins non exploités pour la saison 2011. Nul besoin d'être un expert en la matière! Nous espérons que de nouvelles familles de Saint-Anaclet se joindront à ce beau projet.

Lors de la dernière réunion, nous avons discuté de nos orientations pour l'année 2011, notamment la possibilité de faire des capsules d'informations pour les apprentis jardiniers.

À suivre!

Le comité du jardin communautaire

NOUVELLES DE LA FABRIQUE

A notre déjeuner du 14 novembre, plusieurs des 156 personnes venues le partager ont fait des commentaires positifs, nous vous remercions beaucoup c'est près de 1000 \$ que nous recevons de ces belles rencontres. Saviez-vous que nous avons reçu des commandites de madame Clémence Ruest qui nous a fourni un chaudron de fèves au lard et de madame Augustine Lavoie des pâtés à la viande et le chaudron de fèves au lard à moitié prix, leur travail est bénévole ? La participation spontanée de : mesdames Carolle Desjardins aux billets, Gaby Bélanger à la cuisine, Jasmine Sirois et sa fille Raphaëlle Saint-Pierre aux services, messieurs Matton au jus et Francis Rodrigue avec l'équipe des marguilliers, ça fait du bien de se sentir soutenus dans nos activités.

C'est dimanche le 12 décembre après la messe que se tiendra à la salle Réal-Lamontagne l'élection de 2 marguilliers : messieurs Jacques Levesque qui a assumé 2 mandats de 3 ans donc non rééligible avant 1 an et Maurice Lepage qui termine ses 3 ans donc éligible à nouveau. Nous devons aussi remplacer, pour 2 ans, un candidat démissionnaire . Nous souhaitons votre participation, c'est l'affaire de toute la communauté, une responsabilité collective.

Le contrat de location de monsieur André Pineault d'Urbatech Concept prendra fin le 31 mars mais déjà au 1^{er} avril 2011 ils se retrouveront 4 consultants technologues en urbanisme dans les locaux du presbytère à l'étage et ce, pour un bail de 3 ans.

Décembre et sa Fête de Noël arrivent bientôt, on vous souhaite des jours de réjouissances et d'amour.

Gervaise Gagné pour l'Assemblée de Fabrique

BIBLIOTHÈQUE AU RENDEZ-VOUS DE L'IMAGINAIRE

Bonjour,

Noël s'en vient à grands pas. Déjà, ça fourmille dans les chaumières. On se prépare pour la Fête de Noël. De belles retrouvailles sont attendues autour d'une table bien garnie tout en accueillant le petit dernier-né de la famille. Profitons de ces bons moments en famille en consolidant nos liens, sans oublier la vraie signification de cette Fête.



De plus, recevoir une carte de Noël fait tellement plaisir car la personne qui l'envoie a pris le temps pour nous. Faisons ce petit plaisir à quelqu'un qu'on aime. Ce geste fera toute la différence et pour nous, et pour celui ou celle qui la recevra. Beau Noël!

Recueil de contes et d'histoires vécues

Nous voulons réaliser avec vous un projet qui nous tient à cœur et qui s'adresse aux personnes de St-Anaclet qui ont 50 ans et plus. Vous avez des choses à raconter, des histoires vécues d'antan. Vous êtes importants pour nous et nous avons besoin de vous. Nous irons vous rencontrer en janvier afin de vous en parler plus longuement et c'est, bien sûr, sur une base volontaire. Ce recueil devrait voir le jour en mai prochain lors de son lancement officiel. Nous avons besoin de votre collaboration pour sa réalisation et soyez assurés de notre présence auprès de vous tout au long de ce processus. Vous avez de belles choses à raconter. Dites oui...

Articles à vendre

Nous avons des livres, des sacs et des épinglettes à vendre à la bibliothèque à un prix exceptionnel. Venez nous voir. Ces argents sont utilisés pour les activités de la bibliothèque.

Merci de votre encouragement.

Nouveautés

Mémoires d'un quartier (Marcel) (Louise d'Essiambre Tremblay) – La mort, mieux la comprendre (Docteur Richard Béliveau) – Ma vie avec ces animaux qui guérissent (Victor Lévy Beaulieu) – Janine Sutto (Jean-François Lépine) – Revenir de loin (Marie Laberge) – L'insoutenable vérité (Micheline Duff) – Le Klone et moi (Danielle Steel) – L'enfant de tous les silences (Kim Edwards) – Le miroir aux mensonges (Jayne Ann Krentz) – Le ciel en cage (Christine Leunens) – Le dernier voyage de Valentina (Santa Montfiore) – Claude Poirier sur la corde raide – Les secrets des brûleurs de graisse (Daniel Eamer) – Revivre (Guy Corneau) Jean Béliveau, une époque, un regard (Chrys Goyens) – Une naissance à l'aube de trente (Isabelle St-Pierre Roy).

Carole Massé



Les cyanobactéries au lac à l'Anguille durant l'été 2010

La concentration d'algues bleu-vert

Un suivi de l'évolution des cyanobactéries au lac à l'Anguille a été effectué durant l'été 2010. Une seule analyse s'est avérée nécessaire et cette analyse des échantillons prélevés au barrage et dans le centre du lac en septembre 2010 a confirmé une faible concentration d'algues bleu-vert (cyanobactéries).

La transparence de l'eau

La profondeur à laquelle disparaît et réapparaît le disque de Secchi à la vue d'un observateur est une mesure de la transparence de l'eau. Dix (10) mesures ont été prises au moyen du disque de Secchi durant la période de juin à octobre. La transparence a varié entre 2,95m et 4,8m pour une transparence moyenne de 3,0m. La transparence de l'eau diminue entre autres en fonction de l'augmentation de la quantité d'algues en suspension.

Une transparence de l'eau de 3,0m classe le lac à l'Anguille au niveau méso-eutrophe (moyennement eutrophe). Cette mesure confirme un vieillissement du lac pouvant résulter en lac eutrophe (lac dont l'eau est privée d'oxygène, donc de vie) à moins que des mesures soient prises pour réduire à la source les nutriments.



Îlot flottant expérimental ancré à l'ouest du lac à l'Anguille en juillet 2009 dans le cadre d'une recherche scientifique.

Une recherche de nature biologique a consisté à quantifier et à valider la capacité filtrante et épuratrice d'un modèle d'îlot artificiel flottant contenant diverses plantes aquatiques indigènes de type submergé ensemencées dans un substrat neutre. La recherche a permis aussi de valider les composantes structurelles (matériaux, cadre, support flottant etc...) ainsi que la capacité de ce modèle d'îlot filtrant à résister à nos hivers.

Le rapport du suivi de l'îlot filtrant (2008 à 2010) sera remis en avril 2011 au Ministère du Développement durable de l'Environnement et des Parcs.

Consultez cet article à <http://www.saintanacletdelessard.qc.ca/>

André Lévesque, président 418-722-9637

12/2010



Nouvelles de l'Assemblée générale de la Corporation

La Corporation du patrimoine a tenu son Assemblée générale annuelle le 17 novembre dernier. Ce fut l'occasion d'un bilan d'une autre année fébrile avec l'avancement de deux projets de mise en valeur de notre patrimoine, grâce à des initiatives bénévoles et à des subventions totalisant plus de 40 000 \$.

La restauration de la **forge St-Laurent** est presque terminée ! Ce projet a coûté jusqu'à maintenant 36 700 \$, un montant plutôt minime, compte tenu des travaux réalisés. Ce résultat est attribué à une gestion serrée des dépenses et au **travail bénévole**, notamment de M. Jean-Marc Fournier qui a fait 360 heures des 875 heures de travail bénévole. Une subvention de 15 000 \$ du CLD va couvrir les dépenses à venir avant l'ouverture de la forge au public, ce qui porterait le coût total de la restauration à un peu plus de **50 000 \$**, loin en dessous de certaines estimations antérieures des coûts de ce projet. Si l'on considère que nos garanties de financement s'élèvent déjà à **60 000 \$**, l'on peut être certain que le projet sera mené à terme à coûts modestes. En prime, nous disposerons d'un fonds de roulement lors de l'ouverture de la forge prévue en 2012 comme lieu touristique saisonnier. Il reste à préciser les modalités d'un concept d'animation comme lieu public d'interprétation du métier de forgeron.

L'autre projet d'envergure est la mise en valeur du site du **fourneau à chaux à Neigette**. C'est un projet mené en partenariat avec le ministère de la Culture (MCCCF), la MRC et la Municipalité. Des fouilles archéologiques faites l'été dernier ont permis de dégager la structure du fourneau toujours en très bon état après 90 ans d'inactivité. Le MCCCF nous accompagne dans ce projet et fournit un financement de 25 000 \$. Dès l'été 2011, Saint-Anaclet va disposer d'un nouvel atout touristique accessible le long du Sentier national.

Aux **élections**, Gaétane Lavoie et Joseph-Marie (Pitt) Fournier, deux piliers de la Corporation, ont renouvelé leur engagement au CA de la Corporation. Une « nouvelle figure d'expérience », Albéric Gallant, a offert ses services au secrétariat. Les mandats de ces vaillants bénévoles sont de deux ans.

Lucien Roy, pour la Corporation du patrimoine
patrimoine-anaclet@hotmail.com
<http://www.saintanacletdelessard.qc.ca/histoire>



ORGANISMES

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE ST-ANACLET

Dans le but de se créer une liste d'attente, l'Office municipal d'habitation invite les personnes qui désirent obtenir un logement à la Résidence Robert-Ross (HLM) à soumettre leur demande.

Les principaux critères pour être admissible sont :

Être citoyen canadien

Avoir plus de 50 ans

Un revenu annuel n'excédant pas 20 500 \$

Et demeurer sur notre territoire de sélection.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer aux heures de bureau avec madame Louise Côté au 418 724-4538.

CLUB LIONS DE SAINT-ANACLET-DE-LESSARD

PANIER DE NOËL À SAINT-ANACLET

Les personnes et familles de Saint-Anaclet qui souhaitent bénéficier d'un panier de Noël doivent en faire la demande écrite avant le 10 décembre. Veuillez indiquer vos coordonnées, le nombre de personnes, l'âge des enfants et dire brièvement pourquoi vous demandez un panier. À Saint-Anaclet, c'est le Club Lions de l'endroit qui coordonne la distribution et les demandes doivent lui être transmises directement au 25-C rue Principale Est, Saint-Anaclet G0K 1H0.

À noter que des boîtes et des petites banques seront placées au bureau municipal, dans les commerces locaux, à l'école et à l'arrière de l'Église au début de décembre pour recueillir dons et denrées non périssables.



Pour plus d'infos, contacter Francine Julien au 418 722-7278 ou Gaétan Pelletier au 418 722-7685.

Prendre note que les billets pour la **Dégustation de fromages et mousses et fruits de mer** du Club Lions de Saint-Anaclet sont disponibles auprès des membres Lions au coût de 15 \$.

Cette activité se tiendra le 26 mars prochain au Centre communautaire Régis St-Laurent et l'achat de billets peut représenter une excellente suggestion de cadeau pour les Fêtes.



Pour informations 418-722-7685

La campagne de la **canne de bonbon** se fera au cours du mois de décembre dans les foyers de Saint-Anaclet et vos dons iront en entier au fonds des œuvres.

Le **déjeuner du Père Noël** aura lieu le 19 décembre de 8 h à 11 h 30 au Centre communautaire Régis-St-Laurent de Saint-Anaclet et tous les enfants recevront un cadeau des mains du Père Noël. Les coûts : 5 \$ pour les adultes, 3 \$ pour les enfants de 6 à 12 ans et gratuit pour les 5 ans et moins.

Produits en vente auprès des membres du Club Lions : gâteaux aux fruits 15 \$, noix 12 \$ et truffes 10 \$. Pour information : 418-722-7685.

Contact page 7

PAVILLON L'HÉRITAGE

STUDIO À LOUER AU PAVILLON L'HÉRITAGE

Le Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège à Saint-Anaclet est une résidence pour personnes âgées de 70 ans et plus autonomes ou en légère perte d'autonomie qui a ouvert ses portes le 1^{er} avril 2009. Cette résidence appartient au Centre polyvalent des aîné(e)s de Rimouski-Neigette, organisme sans but lucratif.

Nous avons présentement un logement vacant. Il s'agit d'un grand studio situé au 2^e étage avec un bel ensoleillement du côté ouest de l'immeuble. Parmi les services inclus, mentionnons 2 repas/jour, entretien ménager, buanderie, câble, électricité, chauffage, ascenseur, surveillance par bracelet électronique, stationnement. Un salon de coiffure est également disponible sur place et des activités de loisir diversifiées sont offertes. À noter que nos locataires sont admissibles au crédit d'impôt pour maintien à domicile.

Pour plus de renseignements ou pour s'inscrire sur notre liste d'attente, n'hésitez pas à contacter Martine St-Pierre au 418 725-5087, par courriel : pavillonheritage@cgcable.ca ou par courrier au 10, rue du Collège, Saint-Anaclet, Qc G0K 1H0

Le Centre polyvalent des aînés et aînées de Rimouski-Neigette vous invite à ses dîners-rencontres qui se tiennent au Pavillon L'Héritage situé au 10, rue du Collège. En décembre, deux (2) dîners sont prévus, les :

➤ **2 décembre** : Récital de Noël de la chorale **Les Voix d'or** du Centre polyvalent des aînés

➤ **16 décembre** : Noël d'antan des aînés du Club Lions

Vous avez le goût de partager un bon repas en bonne compagnie tout en vous informant et vous divertissant, nous vous attendons en grand nombre à nos dîners-rencontres. Le repas est au coût de 9 \$ pour les non-membres et 8 \$ pour les membres. Le repas débute à 11 h 30 et les activités et conférences débutent pour leur part à 13 h et sont gratuites.

Pour informations et réservations, communiquez avec Martine St-Pierre au **418 725-5087** ou par courriel au pavillonheritage@cgcable.ca

Bienvenue à tous!



CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Dîner de Noël

Le club des 50 ans et plus de St-Anaclet vous invite le dimanche 12 décembre à midi.

Endroit: Centre communautaire Régis-St-Laurent

Musique: Madame Valeda Osmani accordéoniste, chorale, prix de présence.

Menu: soupe aux légumes, salade de chou, cipaille, pâté à la viande, gâteau blanc sauce au beurre, thé, café.

Réservez avant le 8 décembre. Les billets en vente au coût de 12 \$ pour les membres et 15 \$ pour les non-membres.

Pour informations : 418-724-7076, 418-723-2589

Bienvenue à tous!

LES FERMIÈRES DE SAINT-ANACLET

Bonjour

Les Fermières de St-Anaclet invitent la population des environs à leur expo-vente le samedi 4 décembre à la salle Réal-Lamontagne de 10 h à 16 h. De plus, le souper de l'amitié aura lieu le mercredi 8 décembre encore à la salle Réal-Lamontagne; une courte réunion précédera le repas vers 17 h.

Bienvenue à toutes, Thérèse Lepage communication.

BIZARRERIE

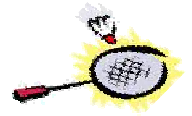
C'était trop facile à monter, il doit manquer quelque chose ?



SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

BADMINTON

C'est maintenant le temps de réserver votre terrain de badminton pour la session d'hiver 2011 qui débutera le 10 janvier prochain pour se terminer à la fin du mois d'avril. Cette activité se tient les lundis entre 20 h et 22 h et il en coûte 20 \$ par personne pour la saison ou vous pouvez réserver pour un soir à la fois pour aussi peu que 2 \$. Pour réservation, communiquez avec Carl au 725-5389.



COURS DE GUITARE

Des cours de guitare vont se tenir à Saint-Anaclet au Centre Régis-St-Laurent en janvier 2011. Pour inscriptions et informations, communiquez avec Carl au 418-725-5389.



HOCKEY MINEUR

La saison froide est de retour, c'est maintenant le temps de s'inscrire au hockey mineur. Tout comme l'hiver dernier, les jeunes qui désirent jouer au hockey auront l'opportunité de le faire et ce, dès le début de janvier ou plus tôt si la patinoire est prête et jusqu'à ce que la température le permette. Des équipes de St-Gabriel, St-Narcisse, St-Donat, Price viendront nous visiter à quelques reprises et nous en ferons autant.



Les entraînements se tiendront une fois/semaine en début de soirée et les matchs les samedis en après-midi. Le coût est fixé à 15 \$ par jeune.

Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en communiquant avec Carl au 725-JEUX(5389). La date limite d'inscription est le 7 décembre à 16 h 30.

SPORTS EN GYMNASSE

Veillez prendre note que les activités sportives tel le badminton et le hockey boule cesseront dans la semaine du 13 au 17 décembre pour la période des fêtes. Ces activités reprendront dans la semaine du 10 janvier.

LOCAL DES JEUNES

Veillez noter que le local des jeunes sera ouvert tous les jours de 18 h à 22 h dès que la patinoire sera prête. Pour savoir quand la patinoire sera prête, appelez le 724-0900.

ÉQUIPEMENTS DE HOCKEY

Tout comme par les dernières années, je suis à la recherche de pièces d'équipement de hockey dont vous désirez vous départir. Ces dons que vous faites sont grandement appréciés car ils permettent à des jeunes de pouvoir évoluer dans notre petite ligue de hockey mineur sans pour autant déboursier de grosses sommes d'argent pour de l'équipement neuf car vous le savez, la saison sur une patinoire extérieure est courte. Communiquez avec Carl au 725-5389 et il me fera plaisir d'aller les cueillir si vous ne pouvez pas me les apporter. Merci de votre générosité.



COURS DE PATINAGE

Les cours de patinage seront de retour dès janvier. Ils se tiendront les samedis ou dimanches matin entre 10 h et 12 h, dépendamment dans quel groupe d'âge sera votre enfant et de la disponibilité du professeur. Il est possible qu'il n'y ait qu'un seul groupe, ce sera en fonction du nombre d'inscriptions.



Il sera aussi possible pour les familles qui ont plus d'un enfant de les intégrer dans le même groupe pour éviter d'attendre vos enfants durant les 2 h.

KARATÉ

ÉCOLE KYOKUSHIN SYLVAIN LESSARD

Des cours de karaté seront dispensés au Centre communautaire Régis-St-Laurent dès le retour en classe. En effet, une session de karaté débutera le 5 janvier prochain au Centre communautaire. Les cours seront donnés par Senseï René Lanteigne, ceinture noire 3^e Dan comptant 25 ans d'expérience. Cette formation s'adresse tant aux femmes qu'aux hommes ainsi qu'aux enfants de 6 ans et plus. Ces cours se tiendront les lundis et mercredis de 18 h 30 à 19 h 30 et le coût est fixé à 30 \$/mois pour les enfants et étudiants et 35 \$/mois pour les adultes et un prix spécial pour une famille. Cette activité est une excellente façon de maintenir une certaine discipline, de la confiance en soi, une bonne condition physique tout en apprenant des moyens d'auto-défense.



Pour informations et inscriptions, communiquez avec monsieur Lanteigne au 418 725-7777.

CONDITIONNEMENT PHYSIQUE AÉROBIQUE SUR MUSIQUE

Des cours de conditionnement physique se tiendront cet hiver au Centre communautaire Régis-St-Laurent. La session d'une durée de 8 semaines débutera le 10 janvier pour se terminer le 3 mars. L'horaire de cette activité est le suivant : tous les lundis de 17 h 45 à 18 h 45 et jeudis de 18 h 30 à 19 h 30 et le coût est fixé à 40 \$. L'entraîneuse est madame Louise Fiola. Pour info et inscriptions, communiquez avec Carl au 725-5389.

JUDO

Le club de judo Henka est heureux d'offrir aux jeunes de St-Anaclet, la possibilité de pratiquer le Judo, les cours seront le samedi matin de 8 h 30 à 9 h 30 pour une durée de 12 semaines à compter du samedi 8 janvier 2011. Les cours seront donnés par Joëlle Deschênes ceinture marron et 5^e au dernier championnat Canadien en juillet 2010. Les coûts sont de 70 \$ incluant la location du judogi. Les frais d'affiliation Judo Québec seront en plus selon l'âge du participant. Les cours s'adressent aux jeunes de 7 à 12 ans, garçons et filles.



Pour informations et inscriptions, 418 723-0566
Berthier Deschênes, dir. technique
Club judo Henka

HORAIRE DE LA PATINOIRE

SUR SEMAINE			SAMEDI	DIMANCHE
13 h	Ouverture	9 h à 10 h	Patinage libre	Hockey libre
13 h à 14 h 30	Patinage libre	10 h à 13 h	Hockey libre	Patinage libre
14 h 30 à 18 h	Hockey libre			
18 h à 19 h	Patinage libre	13 h à 14 h	Hockey mineur	Hockey libre
19 h à 20 h	Patinage libre	14 h à 15 h	Patinage libre	Hockey mineur
20 h à 21 h 30	Hockey libre	15 h à 18 h		
21 h 30	Fermeture de la glace	18 h à 20 h	Patinage libre	
22 h	Fermeture des vestiaires et du local	20 h à 21 h 30	Hockey libre	
 VENDREDI 	Pratiques de hockey mineur	21 h 30	Fermeture de la glace	
		22 h	Fermeture des vestiaires et du local	

Pour connaître l'état de la glace, composez le 724-0900.

Chaque mercredi de 9 h 00 à 12 h 00, la patinoire est réservée pour la garderie Les Petits Soleils Magiques.

Chaque mardi soir, la patinoire est réservée de 20 h à 21 h 30 à un groupe.

Certains samedis, des rencontres inter-municipales ou tournoi de hockey mineur remplaceront les activités prévues à l'horaire ci-haut.

Relâche des fêtes : la patinoire sera fermée à compter de 17 h les vendredis 24 et 31 décembre ainsi que toute la journée des 25 décembre et 1^{er} janvier. (L'horaire peut varier à cause des cours de patinage et de hockey mineur.)

N.B. La patinoire sera fermée toute la journée le vendredi 17 décembre .